

---

ance ance ance ance ance ance ance ance ance an

---

élucidées avec soin.

Tant que la tolérance, le droit à la différence ne seront pas reconnus et n'auront pas assaini les moeurs sociales, il y aura toujours quelque part la tentation de l'étiquetage, de la certitude " d'être dans le normal " , du recours pervers aux préjugés.

En matière d'éducation il faut lutter contre toute forme d'opportunisme. Sacrifier les droits des uns pour sauver les privilèges des autres, c'est mettre la main dans un terrible engrenage. Je vous laisse le soin de juger vous-mêmes ceux qui excellent à cet exercice.

Il est vrai qu'on n'achève plus le doute de nos jours, mais il faut quand-même qu'on reste sérieux, qu'on reste raisonnable. Ne partons pas d'une conclusion supposée acquise et intangible pour la justifier ensuite le plus de force de sincérité apparente possible. Je me suis laissé convaincre, au fil des années, que rien ne peut se juger, s'apprécier, se critiquer en dehors de la pratique. C'est le travail journalier dans nos communautés d'enfants qui engendre l'action éducative et non le discours.

Nous devons renforcer la réflexion en équipe afin de réaliser une globalité d'approche éducative et thérapeutique à l'égard de l'enfant. Parfois, dans un même service, on ne donne pas les mêmes noms aux mêmes choses. Il faut avoir le courage de le reconnaître.

La sauvegarde des droits de personnes handicapées reste actuellement notre problème de fond. Aller de l'assistance aléatoire vers la reconnaissance des droits de personnes handicapées, c'est donner à ces droits une réalité substantielle. N'oublions pas de le rappeler à certaines administrations.

Ce n'est que dans l'unité, la solidarité et l'attitude par-